

Troisième Numéro spécial consacré  
à l'Exposition Internationale des Arts  
Décoratifs et Industriels Modernes à Paris

REVUE MENSUELLE BELGE

# LA CITÉ

URBANISME □ ARCHITECTURE □ ART PUBLIC

## RECONSTRUCTION

DES RÉGIONS DÉVASTÉES

---

### REDACTEURS :

MM. Fern. BODSON, architecte (Bruxelles); J. DE LIGNE, architecte (Bruxelles); J. EGGERICX, architecte (Bruxelles); Huib. HOSTE, architecte (Bruges); Raymond MOENAERT, architecte (Bruxelles); L. van der SWAELMEN, architecte-paysagiste (Bruxelles); J. M. van HARDEVELD (Amsterdam); M. Raph. VERWILGHEN, Ingénieur Urbaniste (Bruxelles), Secrétaire de la Rédaction.

### COLLABORATEURS

#### ARCHITECTES :

Richard ACKE (Courtrai); H. P. BERLAGE (La Haye); H. J. BIRNSTINGL A. R. E. B. A. (Londres); Gaston BOGHEMANS (Menin); J. BORLEE (Jodoigne); Victor BOURGEOIS (Bruxelles); Ch. CONRARDY (Bruxelles); Julien de RIDDER (Bruxelles); Marcel GUILLEMINAULT (Paris); Léon GRAS (Anvers); J. E. HOEBEN (Bruxelles); V. HUSZAR (Hollande); LE CORBUSIER SAUGNIER (Paris); Edw. LEONARD (Anvers); J. J. P. OUD (Rotterdam, Hollande); Jozef PEETERS (Anvers); Gust. SCHLEICHER (Allemagne); F. SEROEN (Bruxelles); Raym. THIBAUT (Bruxelles); Carlos THIRION (Verviers); Henri VAN DE VELDE (La Haye, Hollande); Théo van DOESBURG (Paris); P. VORIN (Paris); E. A. VAN TONDEREN (architecte).

#### CRITIQUES D'ART :

Maurice CASTEELS (Bruxelles); André de RIDDER (Anvers); Elie FAURE (Paris); FIERENS-GEVAERT (Bruxelles); Julien LEONARD (Paris); Paul LEON (Paris); Jacques MESNIL (Paris); Léon ROSENTHAL, Paris), etc.

#### TECHNICIENS :

Charles de GRONCKEL (Bruxelles); A. KNAPEN (Bruxelles); L. J. SERIN (Bruxelles), etc., etc.

**Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de leurs articles. — Il sera rendu compte dans « La Cité » de tout ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la Revue**

*Pour la rédaction, l'administration et les demandes d'abonnement, s'adresser au Siège de la Revue : 10, Place Loix, Saint-Gilles-Bruxelles.*

*Pour la vente au numéro s'adresser exclusivement aux librairies. Dépôt principal : Librairie LAMERTIN, 58-62 Coudenberg, Bruxelles.*

**ABONNEMENT:** Belgique, 20 francs; Etranger 25 francs. Le numéro, 2 francs  
Les abonnements peuvent se prendre en versant la somme de 20 francs au crédit du Compte chèques-postaux n° 166.21 (Revue : « La Cité »). Moyennant un supplément de 3 francs les numéros seront envoyés mensuellement sous enveloppe cartonnée

# LA CITÉ ARCHITECTURE URBANISME

VOLUME  
5

NUMÉRO  
9

## Promenades dans l'Exposition des Arts Décoratifs et Industriels Modernes de Paris 1925.

### L'ARCHITECTURE

(suite)\*

Mais voyons les sections étrangères. Il n'y a pas à s'attarder devant certaines constructions. La Grèce est représentée par une maison paysanne sans doute fraîche d'aspect, mais qui n'ajoute rien à la banale villa, ou l'escalier au dehors rappelle que le climat est clément. Des volets verts, un ensemble très décor.

La Turquie nous offre un douteux style byzantino-arabe, c'est la mosquée appliquée à l'architecture civile.

Rien de neuf non plus au pavillon monégasque.

L'Espagne, malgré ses fontaines en céramiques de Séville, ses colonnes, ses lions, etc., ne donne pas l'impression de faire des recherches architecturales dignes de son brillant passé. C'est en général de la copie et de l'imitation sans originalité propre.

Le chalet suisse est tout ce qu'il y a de plus banal. Il n'y a rien à en dire.

La Suède a un palais tout blanc où l'on constate de curieuses adaptations. Des chapiteaux ioniques sont traités à la moderne, c'est-

---

\* Afin de pouvoir augmenter le nombre des planches qui compléteront notre revue de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs, nous sommes forcés de scinder les articles de M. Ch. Conrardy et de consacrer une partie du présent numéro à d'autres objets. (N. d. l. R.).

à-dire sans souci des proportions classiques. Ici encore, pourtant, il faut souligner un effort. Beaucoup de bonne volonté et c'est déjà bien. On sent que beaucoup de pays voudraient être à la page. Ils se sentent dépassés par ceux qui sont à l'avant-garde, ils veulent maintenant rattraper le temps perdu. Réjouissons-nous cependant, ils viennent grossir les rangs des troupes modernistes.

Qui aurait pu dire il y a trente ans que Paris prendrait l'initiative d'une exposition des arts décoratifs modernes?

Les Hollandais apportent à l'exposition leur haute science technique et une simplicité du meilleur aloi. Seuls, ils ont employé le matériau qu'ils emploient couramment, c'est-à-dire la brique. Leur bâtiment a quelque chose de définitif et de durable. On pourrait leur reprocher d'avoir exagéré l'emploi de la brique. Nous savons que chez eux ils font servir la brique même pour établir le pavement des chaussées. Ici, elle sert de margelle et forme le fond des bassins qui précèdent, heureusement d'ailleurs, le pavillon. Dès l'abord, la toiture apparaît trop lourde. Les constructeurs de Néerlande sont pourtant, que je sache, de hardis partisans de la toiture plate. La terrasse est, chez eux, à l'honneur, pourquoi, dès lors, être représenté dans cette grande manifestation par une couverture hétéroclite.

La conception intérieure apparaît très heureuse. Une richesse y règne avec une sobriété du meilleur goût.

L'ensemble, d'ailleurs, de la participation hollandaise apparaît des plus originales. Peu de fautes de goût, partout l'ordre et la mesure. Rien ne peut choquer dans les conceptions. Les Latins mêmes, dont l'habitude de la fantaisie s'accommode plus facilement de formes plus contournées et plus ornées, ne trouveront pas trop sévères les mobiliers, les objets d'art ou usuels, les travaux graphiques ou typographiques où les Pays-Bas montrent la netteté de l'esprit qui domine chez les artistes de ce pays.

Le pavillon tchéco-slovaque oppose le rouge de ses faïences de revêtement à du gris de cendrée. L'auteur, M. Josef Gocar, de Prague, est un moderniste de bon aloi. Il fait partie du groupe des novateurs spécialisés dans l'étude de la construction des habitations à bon marché. Les Tchéco-Slovaques étudient des ensembles simples. Les

PLANCHE I.

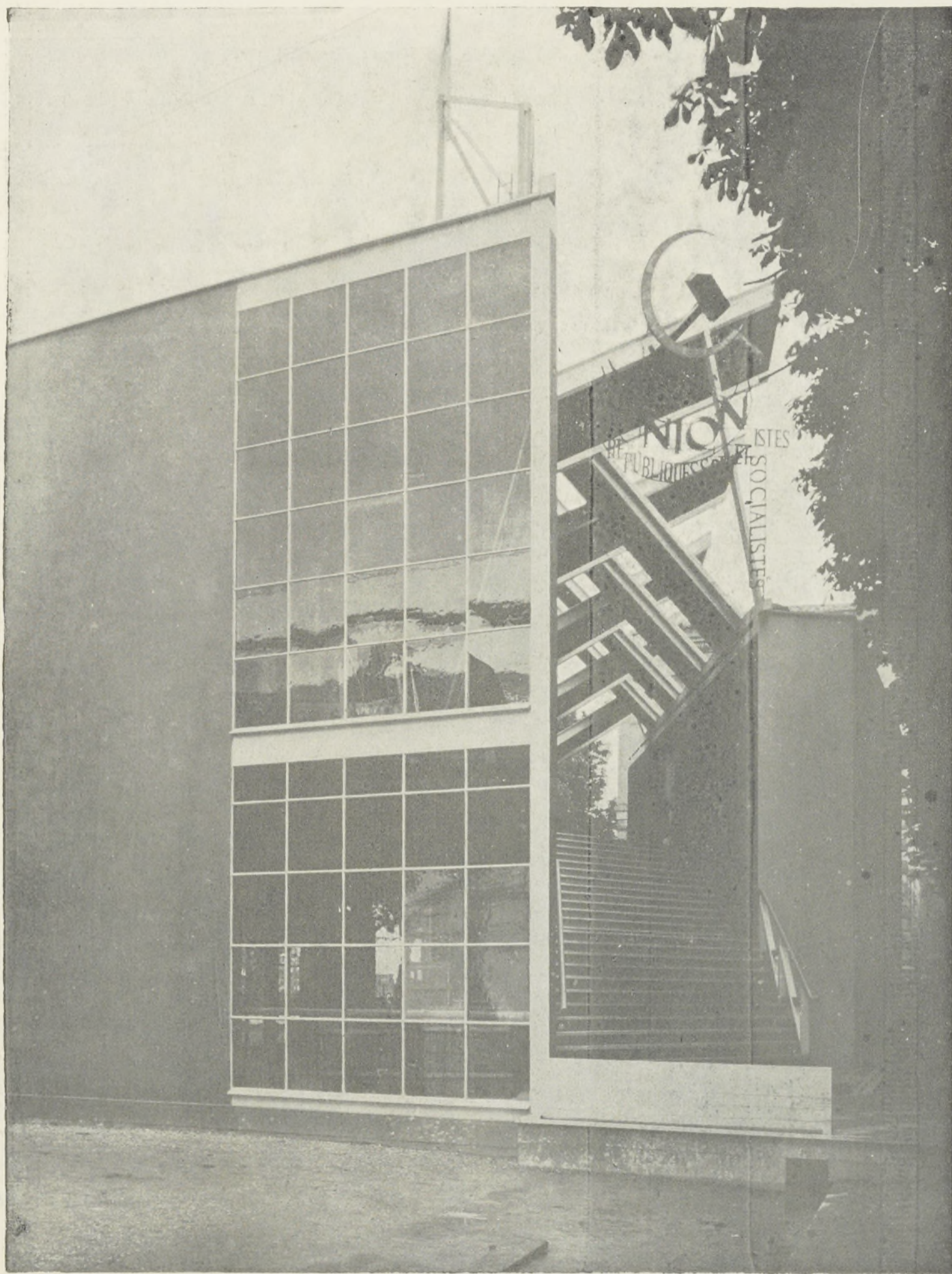


Pavillon Tchécoslovaque

Architecte : Gocar

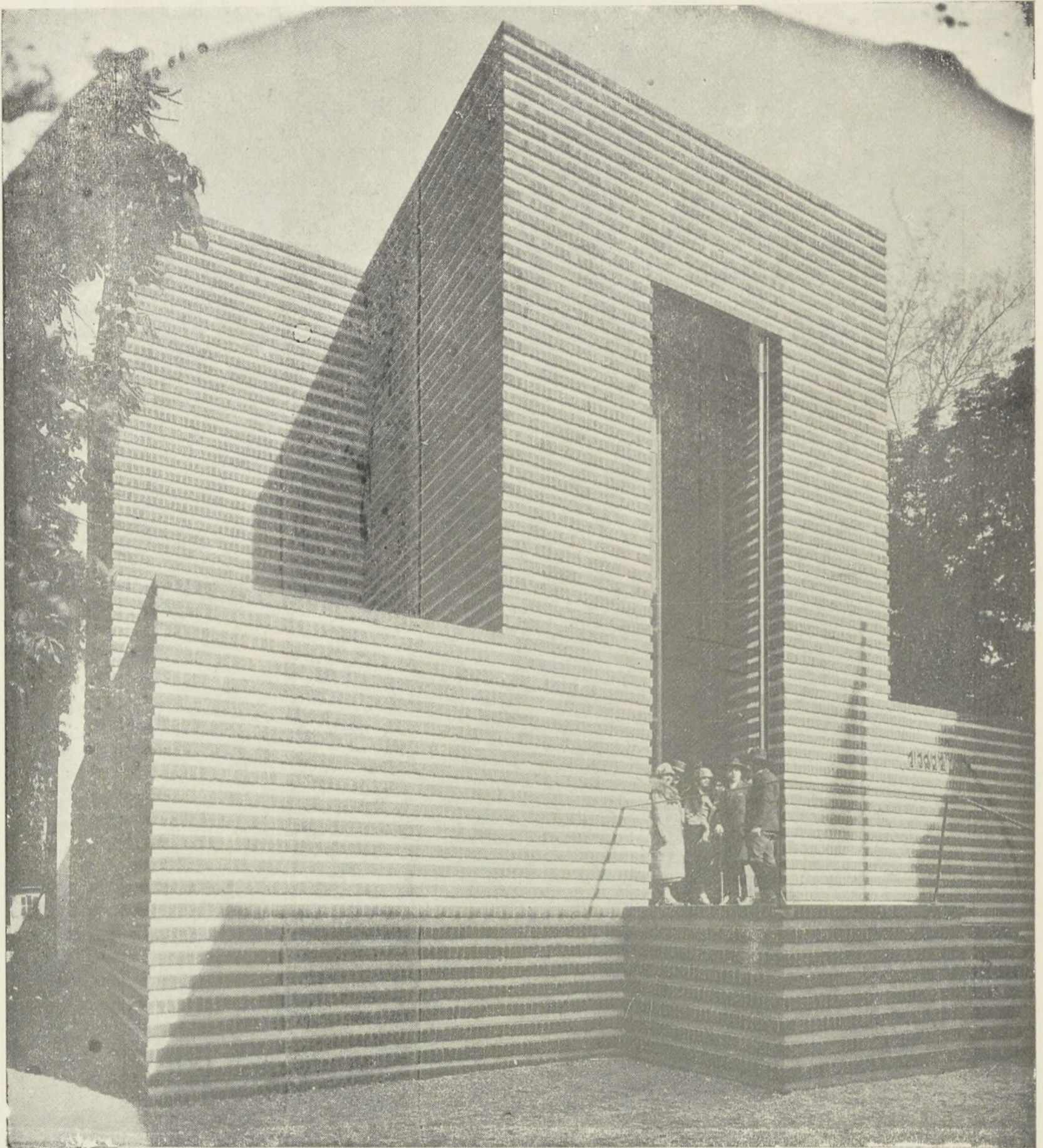
Cliché de la Revue : « Bouwkundig Weekblad Amsterdam ».

PLANCHE II.



Pavillon de l'Union des Républiques Soviétiques et Socialistes (U. R. S. S.)  
Architecte : M. Melnikov.

Cliché de la Revue : « Bouwkundig Weekblad Amsterdam ».



Pavillon Danois.

Architecte : M. Kay Fisker.

Cliché de la Revue « L'Architecture ».

maquettes exposées, les boiseries et les panneaux sculptés sont dignes du plus haut intérêt. Il est réconfortant de songer que les Tchèques, malgré les difficultés de l'heure, luttent avec passion pour créer un art actuel.

Autour des pavillons, on a ménagé d'exquis jardins. Cet art des jardins n'a pas fait beaucoup de progrès, mais il reste toujours subtil et délicat. On marie avec beaucoup d'habileté les mosaïques, la sculpture et la verdure. Partout des oasis de paix, des fontaines murmurantes, de petites cascades, des jets d'eau sveltes surgissent près d'arceaux fleuris de quinconces tendres. Les pergolas sont aussi nombreuses et de matières diverses: bois, marbre, pierre; ornées, décorées, peintes. La Fontaine de Lalique devant la Cour des métiers est la plus originale. Une pyramide étroite laisse tomber de ses arêtes des filets d'eau. C'est simple et cela repose des tritons cracheurs, des nymphes qui vomissent, des dauphins sculptés remettant l'eau par toutes les ouvertures. Un bon point pour la douceur des jardins et des fontaines.

Le Danemark a fait un réel efforts .Son pavillon en briques rouges et blanches où s'ouvrent de hautes baies en fer et verre a de l'allure. La décoration murale de Mogens Lorentzen, naïve à souhait, ajoute encore à la beauté de l'intérieur.

La république polonaise mérite des éloges. Elle a fait un réel effort. La lanterne en fer et en verre qui termine et domine son pavillon est une trouvaille heureuse. Le toit bleu, les murs blancs sont invitateurs. Dès l'atrium, une statue de marbre sur un socle de marbre accueille avec sympathie le visiteur. Puis, voici de curieux salons, des bois blancs simples, une décoration reposante à la vue.

On pourrait presque appliquer à ses pavillons les éloges que l'on décerne d'emblée à la participation hollandaise.

Nous ne pouvons pas passer en revue tous les bâtiments qui se pressent dans l'enceinte de l'exposition. Nous notons les plus curieux, ceux qui nous semblent dignes d'intérêt. Cependant, notons que même parmi les petits bâtiments et également dans les œuvres manquées, l'on peut découvrir des choses nouvelles, des parties réussies et charmantes. Nous n'aurions, à cette « World-fair », découvert que



des fragments, que nous devrions déjà en être heureux. Il n'a pas été facile de créer une atmosphère, un plan d'ensemble pour réunir tant de constructions diverses, certains « coins » sont bien, d'autres auraient demandé plus d'étude.

L'Angleterre a voulu à tout prix être moderne. Le résultat est désastreux. De loin, le bâtiment a l'air d'une espèce de forteresse moyennâgeuse, de près, d'un gâteau colorié. D'effarantes décorations ornent la crème des murs, c'est un pudding pour Noël sans aucun doute. Il comprend trois parties : salle de réception, galerie d'exposition, hall central avec une exposition d'art ecclésiastique. Ce hall a d'importants vitraux d'une coloration superbe, mais qui ne doivent rien au présent.

L'Italie se devait de montrer sa puissance fasciste. Son palais, véritable monument d'orgueil, est en style Renaissance. Rien n'est négligé pour faire triompher la pompe romaine. Les colonnes corinthiennes s'érigent, fières déjà, autour de la porte d'entrée. Puis l'on a fait donner le marbre de Carrare. La froideur, malgré l'essai d'exubérance est la caractéristique de cette triste construction. On ne nous fera pourtant pas croire qu'il n'existe pas d'architectes en Italie? Pourtant le régime politique en vigueur nous vante chaque jour le réveil italien. Ce pavillon de décadence est bien la plus mauvaise chose de l'exposition. D'autres ont pu se tromper grossièrement parfois, personne n'a osé présenter une copie, un pastiche complet comme étant une œuvre d'art moderne.

L'Italie qui a organisé à Turin, en 1902, cette magnifique « fair » de l'art moderne naissant, le pays qui a créé les expositions de Venise et de Monza se doit une revanche.

Les Japonais sont restés également dans la tradition, mais leur originalité étant foncièrement différente de nos conceptions occidentales, leur pavillon ne détonne pas ou plutôt il détonne moins. Il se compose du bâtiment principal, d'un chalet réservé à la cérémonie du thé et d'une dépendance. C'est, en somme, une habitation courante de la bourgeoisie japonaise. Sur la large terrasse a été édifié, sur une plate-forme adjacente au Pavillon, un restaurant et une maison

de thé. Le tout est réuni par un jardin limité par une palissade pleine et une barrière formée par de fins bambous.

Les arts et les coutumes de l'Extrême-Orient sont conservés avec un soin jaloux.

L'architecture japonaise est avant tout un art de charpentier. Les bois sont employés nus et l'ensemble de la construction a quelque chose de léger et cela tient au caractère essentiellement éphémère de l'architecture japonaise. Les matériaux, les plantes, les lanternes ont été apportés du Japon et les ouvriers constructeurs ont été des Nippons authentiques. L'ensemble a du charme. Bien entendu ce n'est pas ici que nous prendrons des leçons techniques pour des dispositions ou des emplois qui nous sont chers, mais on y peut prendre tout de même de bonnes leçons de goût, d'ordre ou de mesure que l'on ne trouve pas toujours en Occident.

L'Autriche a confié l'exécution de son pavillon au maître Joseph Hoffmann.

Le goût a toujours été le signe distinctif de l'art viennois et depuis Otto Wagner, ses élèves et ses disciples ont poussé le culte de l'élégance jusqu'aux dernières limites.

L'auteur de la maison Stoclet a l'habitude de composer des plans à la manière anglaise, sans le souci des balancements et des équilibres sur le papier si cher à l'école des Beaux-Arts de Paris. Hoffmann ne répugne pourtant pas à l'élégance, je le répète, il sait faire joli tout en restant dans les limites de la raison et de la logique. Pour lui, le monde extérieur existe, il ne fait pas de la pure abstraction. C'est ce qui arrive à Constantin Melnikoff, architecte du pavillon de l'U. R. S. S. (Union des républiques socialistes soviétiques). Son œuvre, très intéressante en soi, fort technique, originale sans outrance, paraît pauvre. Il manque là une certaine grâce, une mollesse même qui doit caractériser l'architecture et la différencier de l'abstraction mathématique. Que l'on me comprenne bien. La technique, l'art de l'ingénieur peut être la base de l'architecture, mais il ne faut pas arriver à la sécheresse. Un plan, un volume nus peuvent parler, mais les proportions doivent avoir une certaine sensualité.

Tout n'est pas à approuver dans la section autrichienne. Les petits motifs sculptés accompagnant les noms des célébrités nationales n'ajoutent rien aux parallèles en creux et reliefs qui composent les parois extérieures.

Attention de ne pas confondre décoration et architecture. Le fer, le verre qui dominant à l'intérieur sont traités avec justesse et une compréhension certaine des matières.

Au pavillon russe, le bois et le verre triomphent. C'est peut-être la seule construction «vraiment foire». Elle a aussi une jeunesse, un élan qui étonne et séduit. Mais, malgré tout, elle est rude et trop voulue. Ne s'agissait-il que d'étonner? Non, les Russes ont vu clair, ils sont étonnamment modernes, mais trop jeunes encore.

Charles CONRARDY.

## U R B A N I S M E

*L'unique bien, c'est la vie.*

RUSKIN.

L'importance politique des villes a de tout temps appelé l'attention et la sollicitude des pouvoirs publics sur la nécessité de veiller à leur organisation et sur l'utilité de les embellir.

En France, ce fut PARIS qui servit d'exemple aux autres villes et, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, nous assistons au développement constant, devenu considérable, de la Capitale. Sous Louis XV, on y comptait déjà plus de mille rues qu'il fallut désigner sous des noms, lesquels furent inscrits aux extrémités de chacune. Tous les seigneurs et gens riches eurent résidence à PARIS ou dans quelque autre grande ville où ils dépensèrent, dit QUESNOY, « les revenus des fonds du Royaume ».

Puis les institutions administratives et judiciaires créées depuis 1789 favorisèrent la formation d'un grand nombre de centres d'attraction. Au lieu des 32 circonscriptions territoriales, il y eut 86 départements et les 12 ressorts du Parlement se divisèrent entre ceux de 25 Cours d'Appel.

Mais c'est surtout l'industrie qui, avec le XIX<sup>e</sup> siècle, accéléra le développement des agglomérations urbaines. Ses progrès rapides, dûs à l'invention de la machine à vapeur nécessitant l'accroissement de la main-d'œuvre, y causèrent l'afflux des ouvriers ruraux. L'introduction de ces machines exigeant le groupement de cette main-d'œuvre à proximité des sources de force motrice, provoqua la création d'ateliers et d'usines de plus en plus importants.

On crut toutefois que l'énergie électrique, par suite de la facilité qu'elle offrait d'être utilisée en unités multiples de faible puissance, favoriserait la création d'industries dans les campagnes, spécialement d'industries dites à domicile. Cela ne se produisit que dans une faible mesure et, malgré le développement de l'électricité, l'accroissement des cités se poursuivit.

De toutes les causes d'accroissement de la population des cités,

la plus considérable est l'invention des chemins de fer, elle aussi consécutive à l'invention de la machine à vapeur. La construction même des lignes ferrées fournit à beaucoup d'ouvriers agricoles l'occasion de quitter les champs. Après quoi l'accès des cités fut tellement facilité qu'on a pu dire très justement que l'acheminement des individus vers les grands centres de population se réalise en raison directe des facilités de communication, c'est-à-dire des moyens de transports. Il faut ajouter que ceux-ci s'appliquant également au transport des denrées, étendent l'aire des campagnes qui pourvoient à l'alimentation des agglomérations dans un rapport direct avec l'importance même de ces agglomérations.

Enfin, l'extension croissante des fonctions de l'Etat, la création de grandes administrations publiques ou privées peuplent les villes d'innombrables bureaux. Ajoutons encore l'influence du service militaire qui oblige au séjour dans les villes de nombre de jeunes gens, ouvriers agricoles ou agriculteurs et l'on s'explique à la fois la dépopulation des campagnes et la surpopulation des cités.

\*\*\*

En fin de compte, que faut-il penser de ce mouvement de concentration de la population dans les villes, mouvement qui s'effectue souvent au détriment des populations rurales dont on constate la décroissance? Voici ce qu'en dit une publication officielle parue sous le patronage du gouvernement canadien.

« La croissance rapide des populations urbaines n'est pas un mal si le développement urbain est convenablement dirigé et contrôlé, et si les conditions urbaines sont rendues aussi saines que les conditions rurales. Ni la croissance des cités, ni la diminution de la population rurale ne sont pas fatalement une tendance malsaine. Si le mouvement de la campagne vers la ville est le résultat de désirs de choses meilleures, de facilités d'éducation, de conditions sanitaires et sociales perfectionnées, peut-on dire qu'un pareil mouvement soit un mal? Si chaque cité et ville étaient aussi saines que les districts ruraux, ainsi qu'elles devraient l'être dans les conditions convenables de développement, pourquoi déplorer la tendance naturelle de la population à émigrer vers les industries les plus profitables, tant

qu'elles restent les plus profitables? Nous pouvons déplorer la dépopulation rurale, mais il sera inutile de la combattre tant que la fabrication rapportera un meilleur rendement à la main-d'œuvre et au capital que l'agriculture, et tant qu'il y aura des chances urbaines pour l'amélioration humaine supérieures à celles qu'offrent les districts ruraux. De fait, nous ne pouvons avoir de prospérité nationale à moins que l'activité humaine ne se lance vers les champs les plus profitables de production, soit qu'elle produise la nourriture, qu'elle fabrique du drap ou construise des navires. Un individu qui n'a pu faire payer une ferme dans le Nord de l'Ontario, administre aujourd'hui une grande et prospère industrie de moteurs au Canada, et il y en a des centaines d'autres qui ont eu la même expérience. Indirectement, cet homme, en fabriquant des moteurs, à bon marché, est un grand producteur agricole; s'il était resté sur la terre, il eût été virtuellement un non-producteur, parce qu'il aurait dépensé son énergie dans une affaire sans profits ».

Il y a donc une dépendance étroite entre le mouvement de population des villes et des campagnes et il est bien certain que le sort des populations rurales ainsi que les opportunités de son bien-être et de son développement sont également intéressants et rentrent au même titre dans les préoccupations urbanistiques.

Le mouvement de la population n'est pas d'ailleurs dirigé exclusivement vers le centre des villes et à cet égard il existe actuellement un mouvement très accusé des grands centres urbains vers les districts ruraux et semi-ruraux. Cette tendance est la conséquence directe de l'accroissement des charges, taxes et impôts dans les régions urbaines et surtout du développement des moyens de transport.

L'observation montre en effet que le rayon des grandes villes est à peu près égal au parcours qu'on peut effectuer dans une durée d'une heure par le moyen de transport dont dispose la population à l'époque considérée.

Aussi l'auteur anglais bien connu WELLS démontre-t-il dans « Anticipations » qu'il suffirait qu'une distance de 60 km. fut parcouru dans ce temps du bureau ou de l'atelier à la maison pour que l'Angleterre soit transformée en une vaste région urbaine. Car il n'y

a pas plus de 120 kilomètres entre les grandes cités de son pays. C'est une observation exacte qui peut être contrôlée déjà dans certains pays à population dense, en Belgique notamment.

Cette expansion ne peut donc que s'accroître en provoquant le décongestionnement du centre des villes et la création à leur portée de groupements dits cités-jardins et, au-delà encore, de cités satellites.

\*\*\*

Jusqu'à l'année 1800, aucune ville du monde, croyons-nous, n'avait atteint le chiffre de 1 million d'habitants et l'on ne comptait en Europe que 21 villes ayant plus de 100,000 habitants. La population globale de ces villes était alors de 4,700,000 habitants, soit le 35<sup>e</sup> de celle du continent. Un siècle après, nous arrivions à cette nouvelle proportion de 148 villes de plus de 100,000 habitants pour une population globale de plus de 40 millions d'habitants, soit le dixième de la population totale du continent.

Ajoutons quelques chiffres pour mesurer l'ampleur de ce mouvement de concentration dans les capitales du monde, les « villes-étoile », a-t-on dit.

De 1800 à 1900 :

La population de Londres qui était de 950,000 est passée à 4,738,000;

Celle de New-York de 60,000 à 4,113,000.

Celle de Paris de 648,000 à 2,763,000.

Celle de Berlin de 172,000 à 2,000,000.

Celle de Chicago de 3,000 à 2,000,000.

Celle de Vienne de 231,000 à 1,771,000.

Celle de Pétrograd de 220,000 à 1,939,000.

Celle de Buenos-Ayres de 40,000 à 1,129,000.

Celle de Rio de Janeiro de 115,000 à 1,157,000.

Ces chiffres sont limités à la population comprise dans les limites administratives de la Cité proprement dite et sans tenir compte de la région urbaine qui lui est intimement liée et dont elle est le centre.

En tenant compte de l'ensemble, nous comptons aujourd'hui,

pour LONDRES, 7 millions d'habitants; pour BERLIN, 3 millions et pour PARIS un peu plus de 4 millions d'habitants.

Et le phénomène urbain est si intense qu'il se manifeste aussi bien dans les pays à population décroissante ou stationnaire, comme la France, que dans les autres.

Les conséquences de cette concentration sont multiples et elles ont attiré l'attention des hygiénistes autant que celle des sociologues dont certains concluent à une cause affirmée de dégénérescence.

Déjà ROUSSEAU écrivait : « Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Au bout de quelques générations, les races périssent ou dégènèrent, il faut les renouveler et c'est toujours la campagne qui fournit ce renouvellement ».

Depuis ROUSSEAU, nombreux ont été les efforts tentés pour assainir les villes et améliorer la situation au point de vue hygiénique. Pourrions-nous dire qu'au point de vue moral et social on ait eu un égal souci d'organisation et d'assainissement? La grande agglomération moderne est une agglomération « malade », dit quelque part le comte d'HAUSSONVILLE. Les masses d'êtres qui habitent, dépossédées d'une attache qui les fixe en un point du sol, dépossédées d'un foyer matériel et surtout d'un foyer moral, deviennent de véritables nomades qui passent de chambre en chambre et de maison en maison. Une certaine anarchie sociale découle inévitablement de la marée toujours montante et du flux toujours renouvelé de ces déracinés. En fin de compte, dans ces masses, à la faveur des changements, et grâce aux mille replis et recoins de la grande cité, renaissent des formes du banditisme et du brigandage qui ressemblent à celles, soit des pays à la vie policée, soit de nos pays à nous aux périodes de l'histoire où régnait l'anarchie; des bandes s'organisaient à LONDRES et à PARIS ou à NEW-YORK comme opéraient les bandes du Moyen âge dans les campagnes de GUYENNE ou de BOURGOGNE ». C'est ainsi que s'exprime l'auteur anglais, Jacob RUS, qui, dans ses études sur le mouvement de la population à NEW-YORK, a constaté que les hommes composant des bandes d'apaches étaient des hommes sans foyer stable et même sans famille. Disons aussi que la tendance même de l'industrie moderne, dont la forme anonyme et



par actions tend à prévaloir, tient éloignée l'un de l'autre le patron et l'ouvrier des grands établissements industriels des villes. Il devrait être suppléé au relâchement de ce lien par des institutions civiques qui y remédient.

Il est évident que le surpeuplement des cités peut entraîner de graves inconvénients tant au point de vue sanitaire qu'au point de vue moral et social.

On est resté longtemps ignorant et, par suite, impuissant devant les situations critiques où la population des villes était décimée par les maladies et les épidémies. Mais la rénovation de nos connaissances en hygiène due aux théories pasteurienues a fourni à la science, surtout au point de vue préventif, les moyens de lutte sur des données exactes contre les maux latents des cités très peuplées.

Il en résulte que, dans le cours de ces dernières années, la mortalité urbaine s'est abaissée sensiblement. Et grâce à l'application, cependant indolente, en France notamment, des règles de salubrité ainsi qu'aux travaux d'assainissement, on a obtenu des résultats probants d'efficacité. Voici d'ailleurs quelques chiffres : en 1902, on a pu observer que la mortalité dans les villes françaises était de 19 p. m., alors qu'elle était dans les campagnes, normalement plus salubres, de 19,7 p. m. On a observé, en outre, que depuis un siècle, la mortalité générale de la France s'était sensiblement abaissée puisqu'elle était de 26,9 p. m. On devrait arriver, d'après M. IMBEAUX, à 12,5 p. m. En ANGLETERRE, au DANEMARK et aux ETATS-UNIS, on atteint déjà 14 p. m.

En complétant ces constatations par une estimation financière, on obtient un résultat déjà imposant.

Ainsi on estime la valeur sociale d'un homme adulte au prix de 60 à 80,000 francs. Prenant la valeur moyenne de 20,000 francs seulement, on voit qu'un gain de 1 p.c. dans le coefficient de mortalité générale pour la France équivaut à une valeur de 740 millions. Quels que soient les résultats déjà obtenus, très encourageants bien qu'ils soient encore loin d'être définitifs, tout indique qu'il y a lieu de fonder tous les espoirs sur l'aménagement des villes. M. Benoît

LEVY a montré que la mortalité dans les cités-jardins était bien inférieure à celle des cités avoisinantes.

Dans des cas aigus, si l'on peut dire ainsi, on a obtenu des résultats tout aussi remarquables. Ainsi à BUENOS-AYRES, deux grandes épidémies de fièvre jaune ravagèrent la ville de 1866 à 1871. Au cours de la dernière, sur 170,000 habitants, 60,000 périrent. Cette situation conduisit à l'organisation d'un service rationnel et complet pour les eaux et les égouts. Il en est résulté que BUENOS-AYRES, justifiant son nom, est devenue depuis une des villes les plus salubres de l'univers et où la mortalité a été abaissée successivement à 16.1 p. m. en 1912 et à 13,5 p. m. en 1922. A ANGOULEME, NANCY, REIMS, RENNES et TROYES où la mortalité typhique était représentativement de 1.83, 1.06, 1.24 et 0.71 p.c., elle a été abaissée aux environs de 0.10 p.c.

Que dire de ce qui reste à faire par suite de l'entassement des habitants sur un espace restreint dans les locaux insuffisants et insalubres? C'est là le grand agent de désorganisation des cités, aussi bien au point de vue sanitaire qu'au point de vue social.. C'est le principal élément de mortalité par la tuberculose.

Les moyens de lutte contre les fléaux épidémiques sont connus et efficaces en même temps qu'ils ne présentent pas de difficultés insurmontables. Ce n'est en général qu'un problème d'argent et une question de méthode et de volonté. D'ailleurs, nombre de pays étrangers se sont attaqués résolument au fléau de la tuberculose qui est le pire de tous, car il ne connaît pas de trêve. Pourrait-on dire qu'un effort consciencieux et énergique ait été fait, en France, contre ce péril cependant reconnu?

Le mal est dû au surpeuplement ainsi que le prouvent les observations démographiques. En superposant les cartes de densité des villes aux cartes correspondantes de mortalité dans ces villes, on trouve un rapport exact entre ces deux choses.

Il faut donc décongestionner les centres urbains et c'est un indice de progrès sanitaire de pouvoir constater dans une grande ville le dépeuplement du centre au profit de la banlieue.

Cette tendance s'était déjà marquée en France au moment où se déclencha la guerre et l'on aurait pu en attendre une amélioration certaine de l'état sanitaire des grosses agglomérations.

Mais les faits de guerre, la destruction de nombreuses villes et de villages chassant de leur pays des populations entières, la nécessité pour les villes de recevoir une grande partie de ces sinistrés, puis encore la concentration des industries de guerre, cela coïncidant avec le coût prohibitif de la construction, cet ensemble de circonstances occasionna le surpeuplement des villes de l'intérieur dans les plus défavorables conditions. Et la situation est devenue telle qu'on a pu dire qu'elle présentait le caractère et l'importance d'un « cas clinique ». Il n'est donc que très opportun d'y porter un rapide secours. Mais suivant la méthode qui sera adoptée pour résoudre ce cas, le résultat sera salubre ou mauvais. Il importe donc de discerner le choix d'une méthode qui engagera irrémédiablement l'avenir.

*(A suivre.)*

Pierre BOURDEIX.  
Architecte à Reims.



## (1) ESSAIS DE COMPRESSION DE MURS EN BLOCS CREUX

\*\*\*\*\*

L'Office américain des Normes avait déjà publié les résultats des essais qu'il avait conduits sur des blocs creux. Comme la résistance de ces blocs, lorsqu'ils sont mis en œuvre, est importante, cet établissement procéda ensuite à des essais sur des murs en blocs creux analogues, et il édita un nouveau bulletin concernant ces derniers essais et duquel nous extrayons les informations qui vont suivre.

Ces essais, qui portèrent sur 32 murs de chacun 4 pieds (1 m. 20) de long, 12 pieds (3 m. 60) de hauteur et 6, 8 ou 12 pouces (0 m. 15, 0 m. 20 et 0 m. 30) d'épaisseur, furent exécutés en collaboration avec la Commission spéciale aux blocs creux de la Société américaine pour l'Essai des Matériaux. Dans l'exposé des résultats et conclusions, il faut tenir compte du fait que les blocs creux employés avaient une résistance supérieure à celle de la moyenne des blocs creux généralement employés dans le bâtiment. Les murs, construits par un maçon habile, furent d'une excellente exécution; les blocs furent hourdés au moyen d'un mortier de 1 pied cube de ciment Portland 1/4 de pied cube de chaux éteinte et 3 pieds cubes de sable séché au four.

Après avoir été placés dans la machine d'essai un mois après leur construction (sauf de rares exceptions), les murs furent nivelés au plâtre de Paris, qu'on laissa durcir pendant douze heures ou plus. Les fléchissements horizontaux furent mesurés à mi-hauteur. Les blocs avaient été répartis en deux lots, A et B.

Bien que la résistance individuelle des blocs du

lot A fut environ deux fois plus grande que celle des blocs du lot B, les résistances des murs construits en blocs du premier lot ne furent que légèrement supérieures à celles des murs du second lot. La résistance maximum des murs du lot A égala 37 p. c. de la résistance des blocs individuels; celle des murs du deuxième lot égala 55 p. c. de la résistance des blocs B.

En se basant sur la théorie des colonnes, on pourrait s'attendre à ce qu'un mur épais put supporter une compression plus grande qu'un mur mince, à égalité de hauteur. Or, ces essais ont démontré qu'il n'en est rien et que le phénomène dit « action de colonne » ne peut pas être définitivement établi de cette manière.

Il n'existe, en apparence, aucune relation entre la résistance maximum d'un mur et la compression exercée au moment de l'apparition de la première fissure.

Les murs dans lesquels les cavités des blocs étaient disposées verticalement avaient, en moyenne, une résistance double de celle des murs en blocs à cavités horizontalement disposées. Dans les deux cas, les valeurs des efforts à la rupture étaient remarquablement constantes, étant par ailleurs apparemment indépendantes du format des blocs. En apparence encore, l'avantage qui résulte de la pose des blocs avec leurs cavités verticales est plus grand pour les murs comprimés excentriquement que pour les murs chargés dans l'axe.

On ne peut tirer aucune conclusion définitive relativement aux joints, rompus ou non rompus. Dans un seul cas, un mur à joints rompus accusa une plus grande résistance que deux autres murs identiques, mais à joints non rompus.

Pour les murs chargés dans l'axe, la rupture se

(1) D'après le « Bulletin Technologique », n° 238, du Bureau of Standards.

produisit quelquefois par l'écrasement du sommet (le plâtre étant moins résistant que le mortier des joints) et quelquefois par une fissuration verticale suivant les joints. On ne trouva aucune différence dans la résistance pour ces deux genres de rupture.

Pour les murs chargés de 0 m. 05 hors du centre (excentriquement) sur la moitié de leur largeur, la résistance fut à peu près la moitié de celle des murs analogues et chargés dans l'axe. Il semble que ce rapport soit indépendant de l'épaisseur du mur. Le fléchissement maximum pour les murs excentriquement chargés fut, en moyenne, de 4/100 de pouce, c'est-à-dire très faible, valeur qui fut dépassée par six murs chargés dans l'axe. La rupture, dans le cas des murs chargés excentriquement, était locale.

Le module d'élasticité des murs variait entre de larges limites, et il semble qu'il n'y ait aucune relation entre le module du mur et celui des blocs individuels composant ce dernier.

Par suite de grandes variations dans les modules d'élasticité des blocs et dans la déformation des joints, il paraît probable que la rupture d'un mur en blocs creux est due à une inégale répartition des efforts. Par conséquent, tous les moyens capables d'assurer une répartition plus uniforme des efforts sont propres à assurer l'accroissement de la résistance. Parmi ces moyens, citons : le choix de blocs ayant les mêmes propriétés physiques et la pose de ces blocs avec des joints d'une épaisseur uniforme.

(R. M. C.)

HECKLY. — AGGLOMERE DE MACHEFER ET DE TERRE. — La « Réforme du Bâtiment » a signalé, il y a quelque temps, l'exploitation industrielle en Allemagne d'un aggloméré nouveau, qui vient s'ajouter à la liste déjà nombreuse des pisés.

Suivant le procédé Hecht, on mélange aussi intimement que possible du mâchefer ou des cen-

drées de coke ou tout autre produit poreux avec des aiguilles de pin et de la terre grasse; après pétrissage, le mélange est mis dans des moules, énergiquement comprimé à la main, puis mis à sécher à l'air. Le format habituel de ces blocs est 15/20/30 ou 20/20/30 probablement de manière à hâter le travail de maçonnerie et le séchage des murs terminés. 2 ouvriers et un aide peuvent mouler en une journée de huit heures 200 à 225 blocs qui équivalent à 1,200 ou 1,400 briques du format courant.

Ces pierres artificielles, une fois sèches, deviennent assez dures pour que l'on puisse les maçonner comme des briques ordinaires avec un mortier également économique constitué par une matière semblable à celle qui constitue la masse proprement dite.

D'après des essais à la compression effectués au laboratoire de Gross Lichterfild, en Allemagne, la résistance moyenne de ces blocs à la compression est de 14 kg. par cm. c. pour des blocs de quatre semaines, des blocs plus âgés sont plus résistants. Cette résistance est certainement inférieure à celle de la brique, mais comme, dans la plupart des cas, l'épaisseur des murs est choisie pour obtenir une protection suffisante contre le froid plutôt que pour résister à la compression due au poids, la résistance des blocs Hecht n'est pas compromise dans la plupart des cas. C'est ainsi que pour les murs extérieurs portants on emploie une épaisseur de 30 à 40 cm. quand les maisons ne comportent qu'un rez-de-chaussée et la toiture, si l'on veut ajouter un étage, l'épaisseur doit être portée à 40 ou 50 cm. au rez-de-chaussée. Les murs de séparation non portants peuvent avoir 0.15 seulement.

Les murs construits à l'aide de ces blocs sont insonores, secs et mauvais conducteurs de la chaleur, on peut très facilement les tailler et y enfoncer des clous ou les pattes nécessaires pour la pose des menuiseries.

(« La Réforme du Bâtiment », 23 août 1925.)



Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes.

## CONCOURS POUR UN EN-TÊTE DE LETTRE

Art. 1. — Objet du concours. — La S. B. U. A. M. ouvre entre tous les artistes modernistes belges un concours pour l'obtention d'un projet d'en-tête de papier à lettre et d'enveloppe à l'usage de la Société.

Art. 2. — Conditions auxquelles les projets devront satisfaire pour être admis à participer au concours :

A) TECHNIQUE: L'ensemble plastique en un seul ton sera établi : soit

a) exclusivement au moyen de caractères et d'éléments typographiques de même famille et d'un usage courant dans l'industrie. Une notice annexée au projet spécifiera, sous peine d'exclusion du concours, la dénomination technique du caractère et des différents corps employés et des spécimens du caractère en différents corps seront joints;

b) Pour être exécuté par n'importe quel autre procédé graphique : lithographie, lino, cliché d'impression, etc., avec ou sans intervention de caractères typographiques pour les mentions sujettes à renouvellement, lesquelles sont affectées d'une astérisque en D ci-après.

B) FORMAT : Papier : format commercial (21.5 × 27.5). Enveloppe : format 1/4 commercial (environ 12.5 × 15.5).

Latitude est laissée d'établir les projets sur un format qui soit un multiple des formats indiqués dans le cas seulement où serait envisagé l'établissement d'un cliché par réduction.

C) MATIERE: Les projets seront dessinés sur papier et enveloppe de qualité courante.

D) TEXTE: Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes. Présidents d'honneur : \* Victor Horta, \* Octave Van Rysselberghe, \* Henry Van de Velde.

Secrétariat général \* 41, rue Godecharle, Bruxelles.

Art. 3. ENVOI : Les envois seront anonymes. Les dessins doivent porter au dos une marque ou devise reproduite sur une enveloppe fermée contenant le nom et l'adresse du concurrent et qui sera jointe à l'envoi. Les envois seront adressés au Secrétariat

général de la Société et devront parvenir à destination le 31 janvier 1926 au plus tard.

Art. 4. — PRIMES. — Deux primes de cent francs sont mises à la disposition du jury pour récompenser les projets qui auront recueilli les suffrages de la majorité de ses membres.

Art. 5. — JURY. — Le jury est composé de trois membres, à savoir : MM. Van der Swaelmen, président de la S. B. U. A. M.; Verwilghen, vice-président de la S. B. U. A. M.; Pompe, membre de la S. B. U. A. M.

Il rendra son jugement au plus tard à huit jours de date de la remise des projets.

Les primes seront liquidées aux intéressés au plus tard à huit jours de date du prononcé du jugement.

Art. 6. — EXECUTION. — Par le seul fait de l'octroi de la prime, la Société se verra substituée aux droits des auteurs de projets primés pour ce qui concerne la reproduction de ces projets, exclusivement à l'usage spécifié à l'article premier. La S. B. U. A. M. se réserve le droit de décider elle-même lequel des deux projets primés elle adoptera pour exécution.

Art. 7. — RESULTAT du concours et sort des projets primés. — Le résultat sera communiqué aux concurrents au cours de l'assemblée de la Société qui se tiendra le mardi 9 février, à 8 heures du soir, dans la salle de réunion de la Taverne Britannique, 32, rue de Louvain, à Bruxelles.

Les projets y seront exposés à cette occasion et, à l'exclusion des projets primés, ils pourront y être retirés à l'issue de la réunion par les intéressés ou leurs délégués.

Les projets non retirés seront conservés au secrétariat où ils seront remis, à leur demande, aux intéressés.

Adopté en séance du comité du 17 novembre 1925.

Pour la S. B. U. A. M. :

Le Secrétaire,  
J. F. HOEBEN.

Le Président,  
L. VAN DER SWAELMEN.

CONCOURS INTERNATIONAL CONCERNANT LE LOGEMENT DES CLASSES MOYENNES ET INTELLECTUELLES. — M. l'ingénieur Willard Reed Messenger, de New-York, a chargé la Fédération Internationale du Bâtiment et des Travaux publics, d'instituer, de concert avec la Fédération Nationale française de cette industrie, un concours international en vue de favoriser et faciliter la construction des immeubles destinés au logement des classes moyennes et intellectuelles.

M. Messenger a doté ce concours d'un premier prix de 500 dollars, d'un deuxième prix de 300 dollars et d'un troisième prix de 200 dollars.

Les fonds sont déposés à la Banque Irving-Columbia Trust Co, Fifth avenue, New-York, qui paiera aux lauréats le montant des prix sur présentation d'un mandat signé par le président du jury.

**REGLEMENT : I.** — Les concurrents déposeront un mémoire dactylographié en langue française ou en langue anglaise, d'une importance de 4,000 à 5,000 mots; il devra être accompagné de croquis schématiques concernant le chapitre 3 ci-dessous.

Le mémoire sera divisé en quatre chapitres :

1° Mesures administratives ou législatives préconisées pour faciliter la construction des immeubles destinés au logement des classes moyennes et intellectuelles;

2° Exposé des moyens financiers (prêts, coût des immeubles, rendement). Si le mémoire prévoit la vente par appartements, indication de l'importance et de la durée des amortissements, les modalités de gérance d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles.

3° Procédés et moyens nouveaux de construction permettant de réduire le coût de celle-ci. Croquis.

4° Conclusions.

II. — Les mémoires, accompagnés des croquis, devront parvenir au délégué général de la Fédération Internationale du Bâtiment et des Travaux publics, 17, avenue Carnot, Paris, avant le 15 janvier 1926, et ce sous pli recommandé.

III. Les résultats du concours seront publiés avant la fin février 1926.

IV. — Le jury sera composé comme suit :

Deux membres américains et un architecte français désigné par M. Messenger;

Trois membres désignés par la Fédération Internationale;

Trois membres désignés par la Fédération Nationale française;

Trois membres désignés de commun accord par la Fédération Internationale et par la Fédération Nationale française, et coisis dans les groupements plus particulièrement intéressés à la construction des immeubles faisant l'objet du concours.

Le jury désignera son président.

V. — La Fédération Internationale et la Fédération Nationale française se réservent le droit de publier « in extenso » en brochure ou dans les journaux techniques de leur industrie, les mémoires primés et, éventuellement, un résumé de tous les autres.

VI. — Remarque importante. — Le mémoire et les croquis devront être signés d'une légende ou d'un pseudonyme, accompagnés d'une enveloppe dûment cachetée portant, comme unique suscription, sans aucun autre signe extérieur, la légende ou le pseudonyme. Cette enveloppe contiendra un bulletin relatant les nom, profession et adresse du concurrent; elle ne sera ouverte que lorsque les résultats du concours seront acquis.

ANVERS. — CONCOURS « KRING VOOR BOUWKUNDE ». — Le concours du « Kring voor Bouwkunde » avait pour but le projet d'une série de maisons ouvrières.

MM. l'architecte A. Francken, Professeur; J. Huygh et l'Architecte E. Van Steenberg, en fonction de jurés, couronnaient avec classement les projets suivants :

1° « Motto Heim », appartenant à l'architecte Walter Vanden Broeck, donnant une solution toute nouvelle à ce sujet.

2° « Motto Lust », appartenant à l'architecte Florent Laforce.

3° « Motto Vulkaan », appartenant à l'architecte Jean Noë.

4° « Motto Rechthoek », appartenant à l'architecte George Delogne.

5° « Motto Bliksem », appartenant à l'architecte J. Schillemans.

Le jury était heureux de pouvoir constater que presque tous les projets, et surtout les couronnés, avaient été conçus dans un sens moderne.



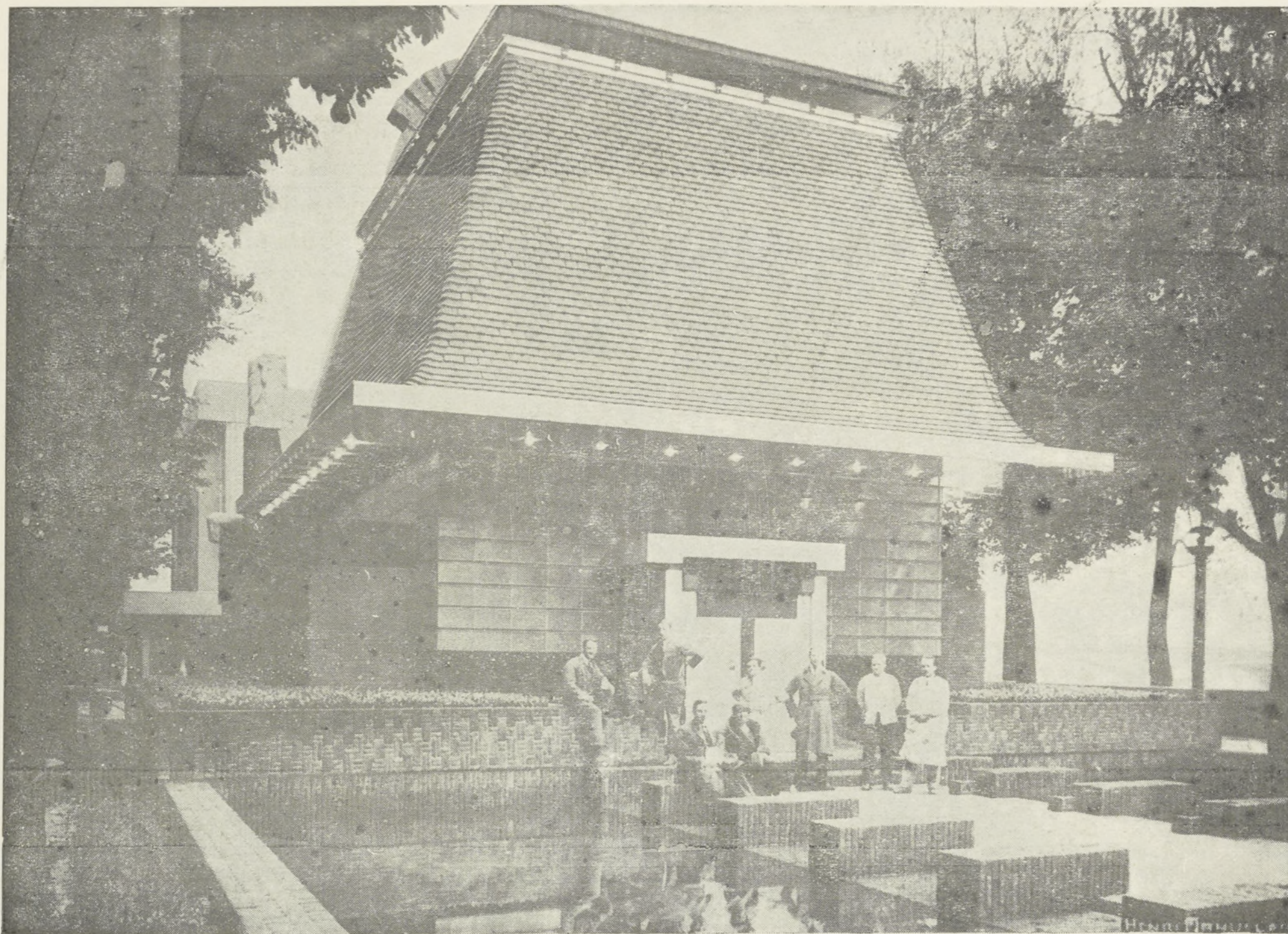
Pavillon Autrichien.

Architecte : Joseph Hoffmann.

Cliché de la Revue « L'Architecture ».



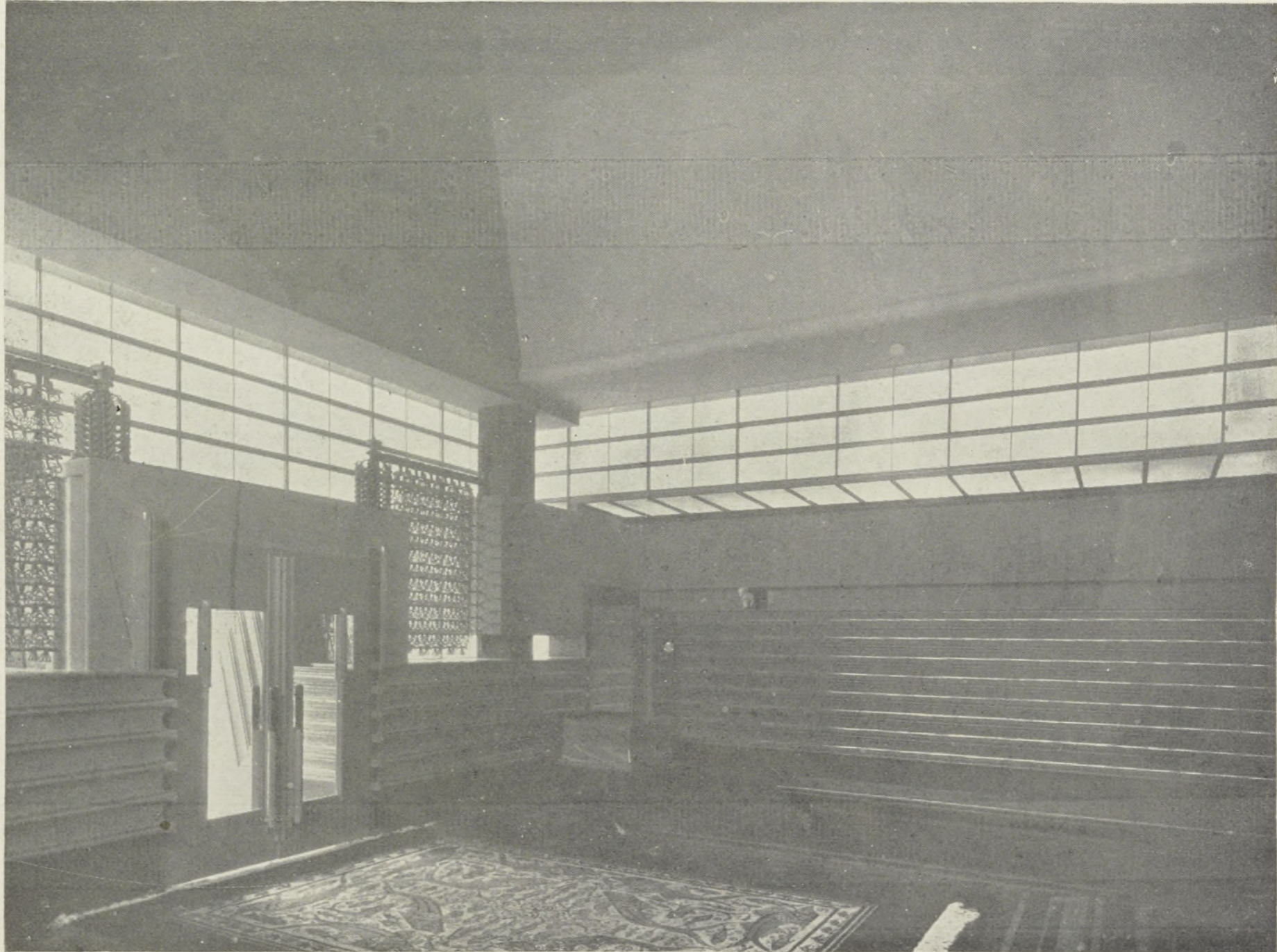
PLANCHE VI.



Pavillon Hollandais.

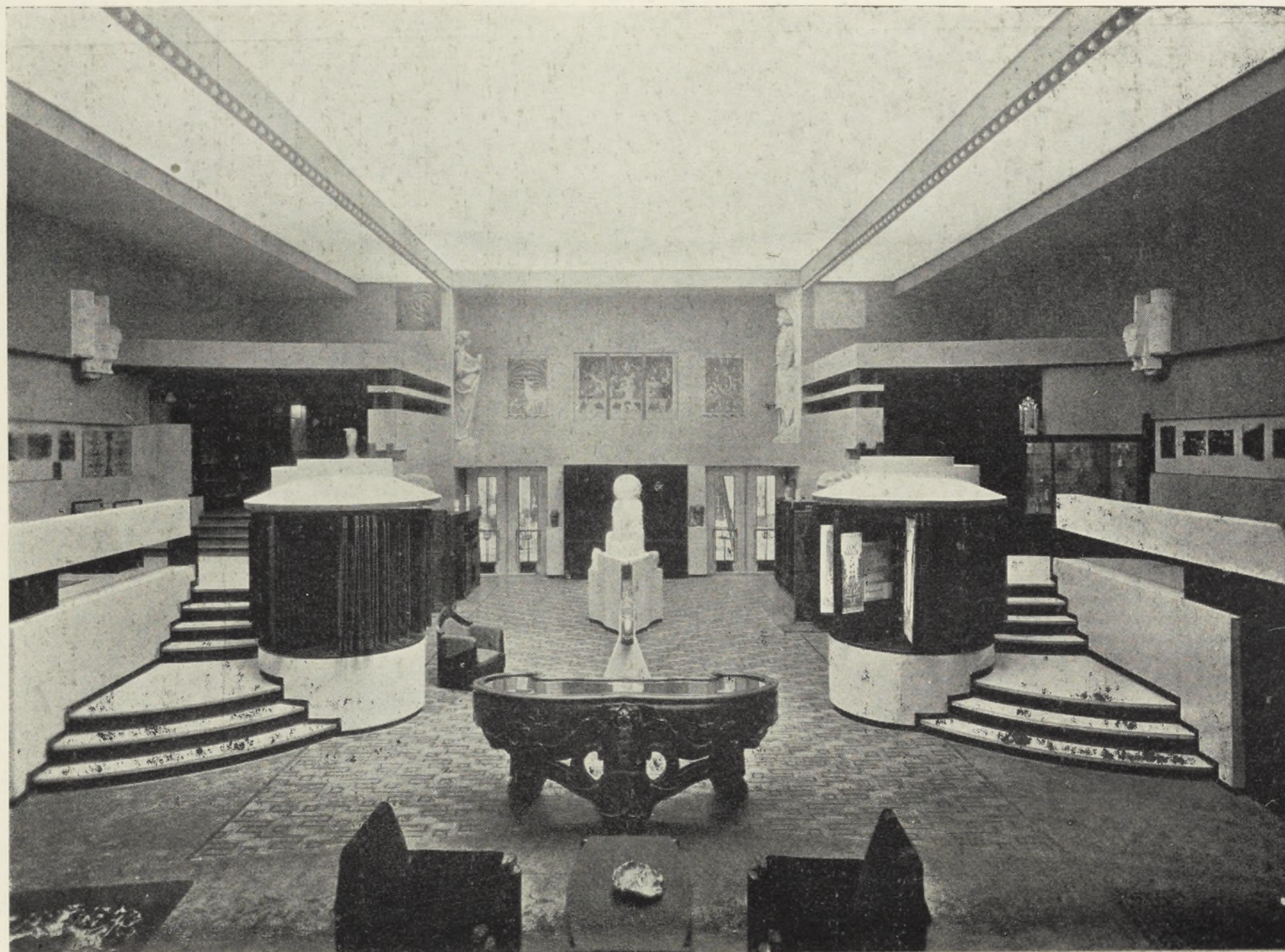
Architecte : J. F. Staal.

Cliché de la Revue « L'Architecture ».



Pavillon Hollandais (Intérieur). Architecte : J. F. Staal.

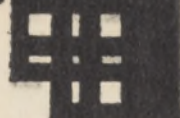
PLANCHE VIII.



Section Hollandaise (Esplanade des Invalides)

Architecte : M. Th. Wydeveld.

Cliché de la Revue : « Het Bouwkundig Weekblad Amsterdam ».



LES BAINS A TRAVERS LES AGES, par Paul Négrier, Ingénieur des Arts et Manufactures, avec la collaboration de M. Pierre Calmettes, Conservateur-adjoint au Musée de la Guerre, et M. Maréchal, Anciens élève de l'Ecole des Chartes. — Librairie de la Construction Moderne, Paris. Un beau volume in-8 raison de 350 pages, illu. 150 grav. Broché, 40 francs.

C'est un peu l'histoire entière de l'humanité que, sous l'angle spécial que comportait leur sujet, ont dû parcourir les auteurs de cet ouvrage. La vertu hygiénique de l'immersion dans l'eau a certainement été connue et appréciée dès les débuts de notre humanité, comme elle l'est encore des peuples les moins civilisés, et dans l'antiquité grecque et latine le bain est arrivé à tenir la plus large place non seulement dans l'hygiène privée, mais dans la vie publique et religieuse. Puis c'est la nuit du Moyen Age et les siècles qui suivirent et ne sont pas encore bien loin de nous, considérèrent le bain comme une médication ou un luxe assez suspect. Si, au XVII<sup>e</sup> siècle, Théophraste Renaudot, esprit novateur, et fondateur même du premier journal français, pouvait écrire que le bain « hors de l'usage de la médecine ou une pressante nécessité, est non seulement superflu, mais très dommageable aux hommes », il ne serait pas besoin de remonter bien loin dans nos souvenirs à tous pour trouver telle petite ville de province, où posséder une baignoire, et s'en servir, était considéré comme un luxe extravagant.

On voit ainsi combien l'évolution des idées en la matière est intéressante à suivre et combien l'artiste et plus spécialement l'architecte sauront gré aux auteurs de cet ouvrage d'avoir su réunir une riche documentation sur le Bain à travers les âges: bains grecs que chante déjà l'Odyssée et qui plus tard donnaient même lieu à un tel excès qu'Aristophane les fustigeait; bains romains pour lesquels des thermes somptueux s'élevaient dans les moindres cités. Il suffit d'évoquer les thermes de Caracalla d'après Viollet-le-Duc et Blouet, ceux de Dioclétien d'après Paulin, pour imaginer la grandeur et la somptuosité de monuments qui comptent parmi les plus remarquables de l'antiquité, et ceux de Lutèce restent un des plus rares vestiges de la construction gallo-romaine.

A côté de ces splendeurs, les modestes baquets

du Moyen Age que nous reproduit l'ouvrage font triste figure et le progrès n'est pas considérable jusqu'à la baignoire-sabot qu'a popularisé le meurtre de Marat; cependant nos auteurs relatent les débuts modernes de la vogue des stations thermales avec Vichy, Bourbon et Forges notamment.

Puis avec le XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont les bains à domicile dont les porteurs ont été popularisés par la lithographie et puis voici les premiers chauffe-bains avec les premiers efforts de l'Etat pour créer des bains gratuits ou à prix réduit à l'exemple de l'Angleterre, tandis que Barèges, Bagnères, Eaux-Bonnes, Bourbonne, etc., deviennent des stations à la mode.

Enfin l'époque contemporaine où l'on admet que le bain n'est plus un luxe, mais un besoin, avec les grandes piscines publiques et les installations domestiques commodes et élégantes qui s'appliquent à l'appartement le plus modeste aussi bien qu'à l'hôtel le plus somptueux.

Dans un champ aussi vaste, étendu encore aux bains à l'étranger, nos auteurs ont glané les renseignements les plus utiles et la documentation la plus intéressante; par surcroît, ils ont su faire de leur œuvre un ouvrage agréable à lire, c'est dire le succès qui leur est dû et qui est assuré.

COURS DE CONNAISSANCE DES MATERIAUX. — Tome II. — LES MATERIAUX PIERREUX, par H. Rabozée, professeur, directeur du laboratoire. — Prix de vente en librairie : 40 francs, chez Ramlot, rue Grétry, 25, à Bruxelles.

Laboratoire d'essai des matériaux de l'Ecole mili-

Voici ce que dit M. Camerman de ce remarquable travail :

Cet ouvrage comporte le texte des leçons données par M. le professeur Rabozée, dans son enseignement de l'école d'application de l'artillerie et du génie de Belgique.

L'auteur y décrit successivement les pierres naturelles, particulièrement les pierres à bâtir, les dalles, les marbres, les pavés, les ardoises.

Dans la deuxième section de l'ouvrage, il traite de tous les matériaux de liaison, c'est-à-dire ceux qui servent à la confection des mortiers et des bétons, à savoir : les sables, les diverses sortes de ciment, ciment Portland artificiel, naturel, ciment

de laitier, ciment à durcissement rapide, ciment fondu, puis les chaux, les pouzzolanes (trass), etc.

Dans la troisième section, les produits étant connus, l'auteur passe à leur étude à l'état de mélange ou mortier, puis à l'étude des bétons.

Une quatrième section est consacrée aux briques et aux autres produits céramiques, tels que tuiles, carreaux de pavement, tuyaux de drainage.

Chacun des matériaux, chacun des mélanges est défini par sa composition, ses conditions de fabrication, ses propriétés, ses qualités requises, les défauts à éviter, les modes d'essai.

L'auteur s'est judicieusement inspiré d'un nombre très considérable d'études éparses dans les revues des trente dernières années, et qu'il est très difficile de réunir; il y a ajouté le fruit de ses observations et de ses nombreuses expériences personnelles; les articles relatifs aux propriétés des matériaux et à leurs essais sont d'une utilité exceptionnelle.

Pour écrire un tel livre, M. Rabozée était particulièrement en situation par ses connaissances approfondies de géologie et de chimie; il fait autorité dans le domaine de la stabilité et de l'expérimentation; les années brillamment passées dans l'enseignement supérieur lui assurent toutes les qualités d'ordre et de méthode, bref tous les éléments réunis pour réussir un livre d'un puissant intérêt et d'une haute utilité.

Aussi est-on tenté d'écrire la phrase classique disant que ce livre a sa place marquée dans la bibliothèque de tout ingénieur ou constructeur, mais il sera encore mieux sur la table de travail de chacun.

**COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES.** — Par arrêté royal du 16 juin 1925, sont nommés membres effectifs de la Commission royale des Monuments et des Sites (Section des Monuments), savoir :

M. Victor Rousseau, artiste statuaire, membre de l'Académie royale de Belgique, en remplacement du baron Vinçotte, décédé;

M. Paul Saintenoy, architecte, à Bruxelles, en remplacement de M. Helleputte, décédé;

M. E.-J. Soil de Morialmé, archéologue à Tour-

nai, en remplacement de M. de Ceuleneer, décédé;

M. Em. Van Averbek, architecte en chef du Service des bâtiments communaux, à Anvers, en remplacement de M. H. Blomme, décédé.

M. le comte Ad. de Limburg-Stirum en remplacement du baron Orban de Xivry, décédé.

**BRUXELLES.** — LE CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE organise au cours des mois de décembre, janvier et février prochains, sous les auspices et avec le concours de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, une série de conférences dont voici le programme :

Jeudi 24 décembre 1935, M. Paul Bonduelle, architecte, « L'Architecture à l'Exposition de Paris de 1925 ».

Jeudi 7 janvier 1926, M. Henri Lacoste, architecte, professeur à l'Institut d'Art et d'Archéologie de Bruxelles : « Le Fer forgé ». (Projections lumineuses.)

Jeudi 11 février 1926, M. Paul Guadet, architecte en chef du Gouvernement français, professeur à l'École des Beaux-Arts de Paris : « L'Esthétique du béton armé ». (Projections lumineuses.)

Ces conférences auront lieu à 5 heures. Les demandes d'invitation peuvent être adressées au Secrétariat de la Société Centrale d'Architecture, 3, rue Ravenstein, à Bruxelles.

**BRUXELLES.** — MAISON DU PEUPLE (Salle Blanche), rue Joseph Stevens, à Bruxelles. La Section d'Art du Parti Ouvrier Belge organise cet hiver un cycle de 5 conférences, avec projections lumineuses, consacrées aux leçons de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris 1925 :

Le lundi 7 décembre, à 20 h. 30, l'architecte V. Bourgeois parlera du « Beau par l'Utile » (le style nouveau sera simple et économique ou ne sera pas).

Le lundi 4 janvier, à 20 h. 30, l'urbaniste van der Swaelmen parlera des « Villes Ephémères ». (Considérations sur le style des Expositions.)

MM. Fierens-Gevaert et Henri van de Velde, ainsi qu'un architecte français compléteront ce cycle de conférences.

LE PRESENT NUMERO CONTIENT HUIT PLANCHES HORS-TEXTE

PRIX DE L'ABONNEMENT A L'ANNEE EN COURS (V<sup>e</sup> VOLUME) Belgique Etranger  
Francs belges

DE « LA CITE » . . . . . 20.00 25.00

Tout nouvel abonné peut obtenir, à titre de prime :

- a) Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années de « La Cité », au prix réduit de . . . . . 5.00 7.50  
(Le prix en librairie est de 10 francs Belgique, 15 francs étranger).
- b) *Le Cœur de la Ville de Bruxelles*, par Charles Buls, avec traduction d'une conférence de C. Gürlitt sur la « Conservation du cœur d'anciennes villes ». Une brochure de 24 pages. (Prix en librairie : 2 francs.) . . . . . gratuit
- c) *L'Abbaye de la Cambre*, par G. des Marez. (Prix en librairie : fr. 1.50). . . . . gratuit
- d) *Paul Hankar (1859-1901)*, par Ch. Conrardy, et Raym. Thibaut. Une brochure illustrée. Prix en librairie : 3 francs. . . . . gratuit

**Editions " TEKHNE "**

- LA CITE. Première année. (Rare.) . . . . . fr. 20.—  
Deuxième année. (Rare.) . . . . . fr. 10.—
- L'Art et la Société*, par H.-P. Berlage, architecte à Amsterdam. Tirés à part de la Revue « Art et Technique » (septembre 1913-février 1914). Un volume luxueusement imprimé et illustré de 98 clichés . . . . . fr. 20.—
- Matériaux de substitution dans la construction de maisons*, par J Seroen, architecte. Une brochure illustrée . . . . . fr. 2.—
- L'habitation coloniale Sa construction au Congo Belge*, par Gast. Boghemans. Une brochure de 20 pages abondamment illustrée . . . . . fr. 3.—
- Constantin Meunier. L'historique de son monument au travail*, par R. Thiry et G. Hendrickx. Une brochure illustrée . . . . . fr. 1.—
- L'Art des Jardins et le nouveau jardin pittoresque*, par Louis van der Swaelmen, architecte-paysagiste . . . . . fr. 1.—
- LA REVUE « TEKHNE » Collection complète de la 2<sup>m</sup>e année (1912-1913). Beau volume de 516 pages, sur papier couché, illustré de 250 clichés . . . . . fr. 15.—

Pour s'abonner à « La Cité » ou obtenir des livres, il suffit de verser, dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques postaux n° 166.21 Revue « La Cité », la somme due et d'inscrire sur le bulletin de versement le titre du livre et les nom et adresse du souscripteur.

PLUSIEURS ABONNES ONT CRU DEVOIR,  
AVEC LA NOUVELLE ANNEE, NOUS FAIRE  
PARVENIR LE MONTANT D'UN NOUVEL  
ABONNEMENT. NOUS RAPPELONS QUE  
TOUS LES VOLUMES DE « LA CITE » COM-  
PRENNENT DOUZE NUMEROS ET QUE,  
PAR SUITE, NOS ABONNES ONT ENCORE  
DROIT AUX NUMEROS 10, 11 ET 12 DU  
DU VOLUME V EN COURS.